



ZEPOFIBRE^{NEW}



ABSORBANT VÉGÉTAL IGNIFUGÉ Conforme aux spécifications de la norme NFP 98-190

- Absorbant utilisable sur revêtements routiers, conforme aux spécifications de la norme NF P 98-190.
- Grand pouvoir absorbant des liquides et des huiles sur les sols.
- Non abrasif, chimiquement neutre.
- Fibres ignifugées (correspond au classement au feu type M1).
- Très faible taux d'émission de poussières : 1,9 %.
- Sans silice ni argile. Ne forme pas de boue.
- Très facile d'utilisation.
- Biodégradable.

Utilisable dans les industries automobiles, les ateliers de mécanique, les garages, les imprimeries, les stations-service, les ateliers d'entretien et de réparations.

APPLICATION

Epandre une couche de quelques millimètres sur le liquide à absorber. Laisser agir jusqu'à absorption complète. Éliminer par balayage.

CONDITIONS D'EMPLOI

Ne convient pas pour absorber les bases et acides forts. Après utilisation, suivre les précautions relatives aux produits absorbés. Se reporter aux précautions d'emploi figurant sur l'emballage.

CARACTÉRISTIQUES

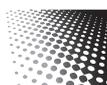
Aspect : granulé beige.
Absorbant type A (vrac) (norme NFT 90-362).
Densité apparente : 0,2 environ.
Granulométrie : 0,5 à 1,8 mm.
Pouvoir absorbant selon la norme NF T 90-361
> Hydrocarbures (gazole) : 335 %.
> Eau : 434 %.
Pouvoir absorbant : environ 80 % de son volume.
Sac : 45 litres / 9 kg.

EPI : pour votre protection individuelle et vos vêtements de travail adaptés à votre activité, nous vous recommandons la société

 www.pro5.fr

Notre responsabilité ne saurait être engagée par toute application non conforme à nos instructions.

D1727-0411-2501

 POUR UNE DÉMONSTRATION :
CONTACTEZ VOTRE REPRÉSENTANT ZEP
OU LE SERVICE COMMERCIAL : 02 37 65 50 52

Les marques déposées Zep sont la propriété de Zep IP Holding LLC et sont utilisées sous licence limitée avec leur permission.

